

Communiqué

35^{ème} Réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA La Délégation des ONG auprès du CCP de l'ONUSIDA

Table des matières

- *Chapeau*
- *Rapport du Directeur Exécutif, Michel Sidibé*
- *Rapport du Représentant des ONG*
- *Mise à jour des progrès de la riposte au SIDA dans l'Agenda de Développement post-2015*
- *Suivi du segment thématique du 34^{ème} CCP*
- *Le procédé de réorientation envers l'accès universel*
- *Analyse des lacunes sur le traitement, les soins et l'accompagnement du VIH pédiatrique*
- *Mise à jour des actions de réduction de la stigmatisation et de la discrimination dans toutes leurs formes*
- *Points de décision du CCP antérieur concernant la société civile*
- *Le segment thématique du 35^{ème} CCP*
- *Dates et thèmes des CCP à venir, l'élection de nouveaux représentants*

La 35^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA ([CCP](#)) a eu lieu entre le 9 et le 11 Décembre 2014 ([l'ordre du jour](#)). La Délégation des ONG et nos collègues de la société civile avaient prévu que cette réunion du CCP soit pleine d'événements, mais nous avons sous-évalué jusqu'à quel point ça serait vrai. Des négociations intenses ont commencé le weekend où les États-Membres ont eu la réunion et ont continué jusqu'au soir du 11 Décembre. L'un des moments forts de la réunion de la société civile a été la promesse de diriger comme un exemple par le Directeur Exécutif (DE) pour atteindre le triple de l'augmentation du financement qui est nécessaire pour la société civile, de façon à conduire effectivement le travail de mobilisation et de services (consultez et téléchargez le rapport [ici](#)).

Le Rapport des ONG 2014 sur les Barrières de la Propriété Intellectuelle à l'Accès au Traitement (consultez [ici](#)) a été, comme prévu, le sujet plus controversé lors de la 35^{ème} réunion. Ce sujet a apporté des désaccords profonds au débat public sur le rôle que l'ONUSIDA doit jouer en aidant les pays à surmonter ces barrières et le juste équilibre entre le commerce et la santé publique, et entre le profit et le droit de développement.

D'autres sujets qui ont poussé un débat et négociation extensifs concentrés sur la demande du DE pour actualiser la stratégie de l'ONUSIDA en 2015, la session thématique sur la protection sociale (de la 34^{ème} réunion du CCP), l'Agenda de Développement Post-2015, des lacunes dans la prévention, le traitement, les soins et

l'accompagnement pédiatrique, et aussi pour les questions de stigmatisation et discrimination liées au VIH. Le segment thématique sur la réduction de moitié de la transmission du VIH chez les usagers de drogues injectables (consultez le document de base [ici](#)) a apporté de puissants témoignages soumis à l'auditoire sur les faillites gouvernementales de façon à protéger les vies et d'autres droits humains des usagers de drogues. Davantage d'informations sur chacune de ses questions sont fournies dans le corps de ce communiqué.

L'important rôle des Nations Unies dans un monde caractérisé par des structures puissantes neuves et émergentes a été le focus de l'intervention par l'Ambassadeur danois, Carsten Stauer. La Délégation des ONG était d'accord avec la prémisse de l'intervention applicable à l'ONUSIDA: que le Programme Conjoint continue à avoir un rôle déterminant dans l'organisation, communication, coordination et consultation sur la riposte à l'épidémie du VIH. Nous voyons l'ONUSIDA comme un guide pour l'engagement significatif de la société civile, en particulier les communautés affectées, dans le processus de prise de décision.

Tout au long de la 35^{ème} réunion du CCP, la Délégation des ONG s'est trouvée en jouant un nouveau rôle: celui de gérer les interventions sur les Points de Décision, y compris l'invitation au dialogue entre Les États Membres et les Coparrainants pour établir un consensus. Sans oublier nos autres responsabilités sur l'intervention et la négociation, nous avons géré le processus de consensus de base dans le contexte de protection sociale, le rapport de lacune pédiatrique, et les Point de Décision sur la stigmatisation e la discrimination.

La Délégation exprime sa reconnaissance à nos collègues de la société civile qui participent dans la réunion et qui ont formulés leurs commentaires sur le rapport des ONG et les consultations pré-réunion. Dans la réunion, beaucoup d'observateurs de la société civile ont parlé des problèmes créés par les régimes de propriété intellectuelle stricte, des lacunes de traitement pédiatrique, de la stigmatisation et de la discrimination, et de la faible réduction du risque e des politiques répressives en matière de drogues. Cette démonstration de solidarité envers des aspects fondamentaux a renforcé le travail de la Délégation des ONG dans le CCP, en particulier étant donné les défis sur la légitimité de la voix d'une ONG manifestés par certains États Membres du CCP en 2013.

Pour obtenir la liste complète de toutes les décisions approuvées lors du 35^{ème} CCP, [cliquez ici](#).

❖ Rapport du Directeur Exécutif

La Délégation des ONG s'est félicitée par le Rapport du Directeur Exécutif et a convenu avec sa demande de mettre à jour et de prolonger la Stratégie de l'ONUSIDA 2011-2015, mais a remarqué que les ressources limitées sont les

principales difficultés de mettre fin au SIDA. Consultez et téléchargez le rapport complet, [ici](#). Nous avons encouragé une analyse réelle quant à la dimension des ressources disponibles et la corrélation de ces ressources avec les objectifs extrêmement ambitieux. Consultez nos deux interventions ([1](#), [2](#)).

En réponse à la mention de Michel Sidibé quant à l'importance de maintenir la société civile et les principales communautés devant la riposte au VIH/SIDA, la Délégation a saisi l'occasion pour réitérer le besoin d'un financement accru pour la mobilisation de la société civile et la communauté. D'après le nouveau rapport global de l'ONUSIDA, pour atteindre de nouveaux objectifs globaux sur le VIH/SIDA, il faudra que les services communautaires fassent partie de la riposte d'une façon plus significative. Le rapport estime que la part des ressources du VIH/SIDA allouée aux services de la communauté et à la mobilisation a besoin de plus que tripler au cours de six prochaines années, de 1% aujourd'hui à 3,6% jusqu'à 2020. Nous félicitons le Directeur Exécutif pour la réponse aux appels de la communauté et pour donner l'exemple au sein de l'ONUSIDA, de façon à assurer le niveau requis de ressources aux communautés.

❖ *Quand les 'Droits' Caused des Torts: Abordant la barrière de la Propriété Intellectuelle pour Assurer l'Accès au Traitement à toutes les Personnes Vivant avec le VIH*

Le Rapport des ONG 2014 sur les barrières de la Propriété Intellectuelle à l'accès au traitement, titré "Quand les 'Droits' Caused des Torts" a été prévu par la Délégation des ONG comme en étant consciencieuse. Ça a changé la dynamique des rapports avec quelques États-Membres; avec nos alliés habituels sous une certaine pression à cause de ce sujet et quelques États-Membres qui avaient été précédemment moins enthousiastes en concernant la Délégation des ONG, qui nous appuie vivement. Le rapport avec nos amis traditionnels a survécu et nous avons développé de bons nouveaux ponts avec d'autres.

Le rapport des ONG a été présenté par John Rock (Délégué des ONG Asie-Pacifique) dans un discours passionné qui a été bien accueilli par tout le monde. Au début, la Délégation des ONG craignait que les Points de Décision modifiés et apportés par le Groupe Africain et ceux proposés par les États Unis et un autre ensemble par la Suisse au nom de leur circonscription, étaient si loin entre eux qu'on ne pourrait jamais parvenir à un consensus. La position des États Unis, appuyés en général par les Européens et l'Australie, c'était celle qu'il y a beaucoup de barrières à l'accès et ça devrait être donc élargi et les références au TRIPS éliminés. Consultez le rapport des ONG et la présentation [ici](#).

La salle de rédaction a réuni pendant 4 heures le Mardi et a passé huit heures le Mercredi pour parvenir à un accord sur les Points de Décision. C'était tendu, mais aussi constructif. Chaque partie a cédé et la Délégation des ONG a senti que les Points de Décision achevés étaient les meilleurs possibles et ceux qu'on a

raisonnablement espérés avec le langage des TRIPS notamment y compris ([consultez les Points de Décision, ici](#)).

❖ Mise à jour de la riposte au SIDA dans l'Agenda de Développement Post-2015

La Délégation des ONG a exprimé ses inquiétudes en concernant l'absence de fortes références sur les thèmes liés au SIDA dans l'Agenda de Développement Post-2015, en particulier la non-inclusion des populations vulnérables et la distinction entre le développement du VIH et les droits humains. Alessandra Nilo, Déléguée des ONG pour l'Amérique Latine et les Caraïbes a souligné dans son intervention que la gouvernance, la responsabilité, le financement et le partenariat sont des secteurs clés en veillant à ce que les succès de la riposte au SIDA soient continués. Consultez son intervention [ici](#).

À cet égard, le gouvernement du Brésil a proposé que l'ONUSIDA s'engage vers l'influence sur le Document Final de la 3^{ème} Conférence sur le Financement du Développement dans le cadre de l'Agenda de Développement Post-2015. Le Brésil a aussi introduit un Point de Décision qui encouragerait les États-Membres de plaider en faveur de l'inclusion des indicateurs pour mesurer l'existence d'un environnement propice à la société civile dans l'Agenda Post-2015. Cependant, on n'a pas réussi à obtenir un appui sans réserves de la part des États-Membres. La Délégation des ONG et l'ONUSIDA ont aussi organisé un événement parallèle de façon à débattre d'autres stratégies quant au renforcement de la promotion dans la deuxième phase des négociations des Nations Unies.

❖ Suivi du segment thématique de la 34^{ème} réunion du CCP

Le segment thématique de la 34^{ème} réunion du CCP, "En répondant aux préoccupations sur les facteurs sociaux et économiques du VIH à travers la protection sociale," a abouti à l'adoption d'un nombre de Points de Décision qui potentiellement "changent la donne" dans la riposte au SIDA (Points de Décision [ici](#) intervention [ici](#)). L'idée maîtresse de ces Points de Décision est celle de placer les facteurs sociaux au cœur de la riposte et d'associer directement le SIDA avec le but de la Banque Mondiale pour mettre fin à la pauvreté et à l'inégalité excessive. Alors que deux sous points du troisième Point de Décision, lequel met en œuvre ce nouvel agenda, a dû être envoyé à la salle de rédaction, ce processus en effet a renforcé le langage et a mené à une adoption enthousiaste. La Délégation des ONG avait rédigé la proposition initiale pour ce Point de Décision et a joué un rôle très important dans le développement du document de base ([ici](#)), la structure du jour et la rédaction des Points de Décision proposés initialement. Le langage d'implémentation met la responsabilité de *leadership* entre les mains du Groupe de Travail Inter-institutions sur la Protection Sociale, les Soins et l'Accompagnement et des appels à l'intensification d'une panoplie d'interventions de protection sociale à travers des synergies de développement, ainsi qu'un appel à un agenda

d'investigation robuste. Ces Points de Décision ont été construits sur un sommet organisé par l'ONUSIDA et la Banque Mondiale janvier dernier, dans lequel Jim Kim et Michel Sidibé se sont conjointement engagés à ce rapport d'agenda commun ([ici](#)). Un sommet de suivi a été prévu dans les bureaux de la Banque Mondiale à Washington DC, pour développer un programme de recherche ce mois de janvier.

❖ Le procédé de réorientation dans le sens de l'accès universel

La Délégation des ONG a proposé trois Points de Décision dans ce point de l'agenda (consultez l'intervention [ici](#)): 1. plaider pour une égalité de chances et un accès aux services sans interruption, y compris la centralité de l'abolition des lois discriminatoires; 2. spécifier les objectifs prioritaires pour 2020 envers la prévention, les soins, la stigmatisation et la discrimination, parallèlement à une stratégie de financement et des paramètres pour mesurer les progrès; et 3. demander des rapports annuels. Le Président a travaillé avec le plénière de façon à s'assurer que d'autres travaux n'étaient pas envoyés à la salle de rédaction. Quelques États-Membres n'ont pas appuyé notamment l'abolition des lois discriminatoires, des politiques, et des pratiques dans notre premier Point de Décision; ils ont proposé 'égalité' au lieu d'égalité de chances et ont inclus 'non discriminatoire'. La Délégation des ONG a noté qu'en comprenant le langage sur la stigmatisation et la discrimination était crucial pour eux, et qu'alors qu'ils pourraient accepter les changements proposés dans le premier de nos Points de Décision, ils seraient très peu disposés à changer la terminologie dans les deuxièmes Points de Décision. Le premier Point de Décision a été adopté tel que modifié et le deuxième a été adopté sans modifications.

Alessandra Nilo, Déléguée extravertie des ONG pour l'Amérique Latine et les Caraïbes a fait une intervention spéciale sur ce point de l'Agenda au nom des circonscriptions de la société civile dans sa région. Elle a aussi délivré, en mains propres, un document signé par plus de 900 réseaux, organisations et activistes en représentant leur position et propositions ([consultez ici](#))

❖ Analyse de lacunes du traitement, des soins et de l'accompagnement sur le VIH pédiatrique

Alors que nous avons remarqué notre reconnaissance pour l'analyse de lacunes sur le traitement pédiatrique, et les recommandations y comprises, la Délégation des ONG a également souligné les questions en suspens qui rendent nécessaires des mesures supplémentaires ([consultez l'intervention ici](#)). Nous avons rédigé des Points de Décision pour ces questions et avons coordonné avec le Groupe de l'Afrique, la circonscription de la Belgique/des Pays Bas/du Luxembourg et l'Ukraine pour les proposer. Après des négociations dans la salle de rédaction, nous avons réussi à obtenir l'approbation des neuf Points de Décisions, dont six proviennent de la Délégation des ONG et de nos partenaires de la société civile. Des trois autres Points de Décision, deux en ont été proposés dans le cadre du rapport en soi et le troisième en a été proposé par le Maroc ([ici](#)). Dans ces Points de

Décision, le CCP a fait l'appel aux États-Membres pour assurer l'accès des femmes aux soins prénatals, natals et post-natals, y compris des services de conseils et dépistage volontaires. Par ailleurs le CCP a demandé à l'ONUSIDA de recueillir des preuves sur la stigmatisation associée au VIH, et sur les barrières structurelles qui affectent l'accès des enfants aux soins du VIH, sur les besoins des enfants concernant l'accompagnement psychologique, et d'assurer l'engagement des enfants vivant avec le VIH et leurs auxiliaires. Le CCP a également fait l'appel à l'ONUSIDA de faire un travail avec des partenaires pertinents pour créer une plateforme de coordination du travail sur le VIH pédiatrique. Finalement, la Délégation des ONG a bien appuyé la décision de créer une riposte plus juste pour les enfants en les incluant dans les buts 90-90-90. Cependant, nous n'avons pas réussi d'assurer l'appui pour un des Points de Décision sur l'appel à un Plan Global renouvelé pour mettre fin à la transmission verticale.

❖ Mise à jour des actions pour réduire la stigmatisation et la discrimination dans toutes leurs formes

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a présenté une mise à jour sur les actions pour réduire la stigmatisation et la discrimination (consultez le rapport [ici](#)). Alors que le rapport présentait les travaux importants engagés par le Programme Conjoint pour répondre à ces questions, on a souligné que la stigmatisation et la discrimination sont toujours de grandes barrières à l'éradication de l'épidémie du SIDA. Le rapport a conclu avec un engagement pour élargir des ressources et aussi d'augmenter le focus pour répondre à ces questions. Cela inclut l'implémentation de standards et programmes au niveau national, y compris des actions dans le sens d'achèvement des but agréés sur la Discrimination Zéro; l'augmentation d'impact proposée par une action coordonnée par des gouvernements, des bailleurs de fonds et des commanditaires; et des partenariats plus consistants avec des personnes vivant avec le VIH, des femmes, des jeunes et des populations vulnérables.

L'intervention de la Délégation des ONG (consultez l'intervention [ici](#)) a appuyé le rapport en général, mais aussi souligné le besoin d'une volonté politique au sein des pays. En Jamaïque, par exemple, l'intervention a noté que, ironiquement, L'intervention de la Délégation des ONG a également insisté sur le rôle du PVVIH Stigma Index ([web site](#)), et sur le racisme et d'autres formes de stigmatisation qu'on a encore besoin de résoudre. Deux Points de Décision ont été présentés pour examen et ont été acceptés par le CCP. Les points de décision présentés ont fait l'appel à des efforts accélérés "de façon à assurer des environnements légaux et sociaux favorables où tout le monde, y compris les populations vulnérables et d'autres populations marginalisées, qui puissent avoir l'accès aux services du VIH" et ont fait l'appel à une mise à jour dans une prochaine réunion.

❖ Des actions concrètes pour répondre aux points de décision du CCP concernant la société civile 2010-2014

Ce point était un document de séance ([ici](#)) préparé à la demande de la Délégation des ONG dans le 34ème CCP pour faire un rapport sur les actions et le progrès sur les Points de Décision concernant la société civile entre 2010 et 2014. La Délégation des ONG a cru que le document a pourvu une vue générale, mais n'a pas présenté des détails exactes sur les mesures prises dans les Points de Décision antérieurs et leurs résultats.

Dans un entretien avec le Secrétariat, on a précisé clairement que, couramment, il n'y a pas un mécanisme pour évaluer les progrès accomplis par rapport à ces Points de Décision. Le point de notre intervention était celui d'assurer que ça c'était inclus dans le registre officiel. La Délégation des ONG n'a vu aucun intérêt dans la création d'autres Points de Décision étant donné l'engagement en développant un mécanisme de suivi et a suggéré que la considération devrait être élargie à tous les Points de Décision et non seulement à ceux concernant la société civile, comme un moyen de responsabilité et de suivi.

La Délégation des ONG a recommandé que le mécanisme à être développé doive inclure une évaluation de la mesure dans laquelle les Points de Décision ont été implémentés et où il faut y avoir une action plus centrée. Les leçons tirées devraient être transformées en recommandations réalistes. La Délégation des ONG considère ça un sujet de très bonne gouvernance et de bonnes pratiques et a offert de l'aide au Secrétariat si nécessaire (intervention [ici](#))

❖ Le segment thématique de la 35^{ème} réunion du CCP

Le Segment Thématique de la 35^{ème} réunion du CCP de l'ONUSIDA était celui de *réduire de moitié la transmission par VIH chez les usagers de drogues par injection (PWID)*. L'intérêt de la société civile pour ce thème était énorme. Cependant, le temps limité attribué aux orateurs de la société civile a empêché la couverture de tous les aspects des innovations dans les prestation de services qui font partie d'une riposte efficace, et, à l'inverse, des politiques néfastes qui alimentent la transmission du VIH et d'autres infections entre les PWID ([agenda](#), [document de base](#) et [document de séance](#)).

Cependant, la participation de la communauté des PWID en qualité d'orateurs principaux et d'observateurs de la société civile a façonné le message général à l'ONUSIDA, aux Coparrainants et aux États-Membres, qu'il y a un décalage considérable entre les rapports officiels concernant les réussites de la prévention, de la législation anti-discrimination et des fonds publics pour la réduction du risque et la réalité sur le terrain. Les usagers de drogues restent toujours en arrière et sont confrontés à une énorme stigmatisation, discrimination, manque de services et

violence. L'un des résultats importants de la réunion a été une forte recommandation des États-Membres et aussi des orateurs de la société civile de façon à assurer que l'ONUSIDA et les coparrainants apportent une participation significative sur la Session Spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies 2016 (UNGASS - [web site](#)) sur les drogues et les processus associés et plaider quant au besoin de l'engagement par les groupes de PWID et d'autres réseaux de la société civile en tant que partenaires égaux aux acteurs gouvernementales dans l'élaboration des politiques internationales.

Des activistes pour la consommation de drogues et de la réduction du risque de l'Europe de l'Est et l'Asie Centrale, une région qui connaît la croissance la plus rapide de l'épidémie du VIH entre les PWID à cause des politiques cruelles en matière de drogues, et de la faible couverture des programmes de réduction du risque, ont participé activement dans cette Thématique. Des déclarations fortes ont été faites au nom des groupes d'usagers de drogues de Tajik et au nom du Réseau Eurasien des Usagers de Drogues, en couvrant des questions telles que l'exacerbation de la stigmatisation et de la violence contre les PWID à travers les politiques de drogues de l'état, la mort des patients sous méthadone en Crimée et les barrières à la participation des populations vulnérables dans le développement des notes conceptuelles au Fond Mondial.

❖ Dates et thèmes des CCP à venir et l'élection de nouveaux officiers

CCP	Dates	Officiers	Thématique
36 ^{ème}	30 Juin – 2 Juillet 2015	Président: Le Zimbabwe Vice-président: La Suisse Rapporteur: L'Ukraine	Le VIH dans les Cadres d'Emergence
37 ^{ème}	26-28 Octobre 2015		Responsabilité partagée et solidarité mondiale pour une riposte au VIH efficace, égale et durable pour l'agenda post-2015
38 ^{ème}	28-30 Juin 2016	AED ⁱ	AED
39 ^{ème}	6-8 Décembre 2016	AED	AED
40 ^{ème}	27-29 Juin 2017	AED	AED

Lors du 35^{ème} CCP, nous avons malheureusement dû dire au revoir aux 3 remarquables délégués, représentants de la société civile de l'Asie et Pacifique, l'Europe, et l'Amérique Latine et les Caraïbes: John Rock (Australie, ITPC), Dasha Ocheret (Lituanie, EHRN), et Alessandra Nilo (Brésil, Gestos). Leur dévouement et contribution continueront à inspirer notre travail.

Après le départ de Joel Nana de l'AMSHeR suivant le 34^{ème} CCP, la Délégation des ONG avait 4 sièges vacants pour 2015-2016. Après un processus de nomination hautement compétitif et une recherche de consultation mondiale, les 4 organisations ci-dessous et leurs représentants ont commencé à travailler comme Délégués des ONG le 1^{er} Janvier 2015: 1) Angeline Chiwetani – Widows Fountain of Life, Zimbabwe; 2) Jeffry Acaba – Youth LEAD, Réseau des Jeunes Populations Vulnérables Asie-Pacifique, Thaïlande; 3) Alexandra (Sasha) Volgina – ECUO, Union des Personnes Vivant avec le VIH de l'Europe de l'Est et Asie Centrale, Ukraine; et 4) Simón Casal – SOMOSGAY, Paraguay. Connaissez et prenez contact avec vos délégués [ici](#). La composition du CCP 2015 a été rendue officielle lors du 35^{ème} CCP ([ici](#)).

Lors du 35^{ème} CCP, le VIH dans des cadres d'émergence a été choisi comme le thème pour le 36^{ème} CCP, à avoir lieu entre le 30 Juin et le 2 Juillet 2015 (consultez [ici](#)). C'était un segment spécial ajouté compte tenu l'épidémie du virus Ebola, une fois que la 36^{ème} réunion devrait se concentrer originalement sur le Cadre Unifié du Budget, des Résultats et des Responsabilités (UBRAF), sans une composante thématique. Consultez le document de la salle de conférence sur *l'Ebola e le SIDA* [ici](#).

Le thème pour le 37^{ème} CCP a été choisi comme un compromis entre quelques propositions comme une *responsabilité partagée et une solidarité pour une riposte au VIH effectif, juste et durable pour l'agenda après-2015: augmenter le financement national pour assurer une riposte au VIH complète et durable, y compris la garantie de financement national qui respecte le principe de la participation accrue des personnes vivant avec le VIH/SIDA (GIPA) et qui s'attache à répondre aux besoins des populations vulnérables, y compris les femmes et les filles, et d'autres groupes vulnérables, en conformité avec les cadres d'épidémiologie nationaux*. Le 37^{ème} CCP (26-28 Octobre 2015) aura régulièrement un point dans l'agenda consacré au *VIH dans les prisons et d'autres milieux fermés*.

Pour obtenir une liste complète de toutes les décisions approuvées au 35^{ème} CCP, [cliquez ici](#).



¹ AED - À être déterminé